

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À CORINNE PARMENTIER, ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCES, ARTISANAT, ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE.

L'identité de Malakoff est faite d'une forte mixité des différents usages de la Ville, d'une variété des activités et des écosystèmes. Dans son évolution, elle a su historiquement conserver cet équilibre des fonctions faisant de la commune une ville dynamique et attractive en proximité de Paris, au cœur de l'agglomération.

Les politiques de développement économique ont alors pour objet de penser la part de l'activité dans l'organisation d'une ville, en lien étroit avec les politiques d'aménagement. Longtemps prérogatives communales, leur pilotage est désormais une compétence transférée au Territoire, un changement d'échelle ayant pour objet une mise en cohérence des politiques menées tout en dessaisissant les villes d'une certaine maîtrise. Le lien à Vallée Sud Grand Paris sera donc l'une des pierres angulaires du mandat, avec la volonté d'améliorer le partage d'information et d'actions en direction du monde économique, et en particulier une dynamique nouvelle de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire.

Pour autant, les communes conservent un pouvoir d'action en termes de développement local. L'idée de développement est généralement entendue au sens d'accroissement, avec pour but d'attirer plus d'activités et d'entreprises. Il fait aujourd'hui la part belle au marketing territorial et s'appuie bien souvent sur une vision du territoire « servant » pour les entreprises. Néanmoins, corollaire d'une vision concurrentielle des territoires, il comporte des limites dès lors que les espaces fonciers disponibles sont faibles, et que l'implantation d'entreprise n'est pas nécessairement synonyme de croissance et d'emplois locaux.

C'est pourquoi nous voulons engager plus fortement la municipalité dans l'innovation sociale. Notre ambition est d'encourager la création de dynamique de coopérations et de projets au sein du territoire et les transformations du mode d'intervention de l'action publique sur le modèle économique, l'emploi et le travail. Il est ici question de privilégier telle ou telle pratique, tel ou tel domaine d'activités, dans la mesure où cela produit de l'innovation sociale, modifiant en profondeur les modes de production et de consommation.

Pour atteindre cet horizon, nous continuerons à animer les Ateliers de l'éco, qui mettent en lien tous les porteurs d'activités de notre ville, pour qu'ils infusent plus largement l'économie locale. Nous réfléchirons notamment à la création d'un annuaire des entreprises et des commerces, en lien avec Vallée Sud Grand Paris. En parallèle, la gestion de l'immobilier d'entreprise, dont la compétence demeure à l'échelon local, sera un enjeu permettant de conserver la maîtrise des activités. En lien avec l'adjoint pilote à l'urbanisme, il s'agira de suivre les projets de construction de bureaux et locaux d'activité en réfléchissant à l'équilibre entre économie productive et de service (tertiaire).

Nous travaillerons également à structurer les procédures d'attribution des locaux économiques vacants appartenant à la commune, tout en maintenant une veille sur les locaux privés. Une commission composée des élu·es concerné·es sera mise en place comme entrée unique pour l'attribution des locaux vacants avec un système de dossier de candidature. Nous étudierons son ouverture aux principaux bailleurs sociaux de la commune afin de répondre aux besoins existants.

L'enjeu de l'emploi et de son ancrage local étant au cœur de nos préoccupations, nous déploierons une série d'actions visant à conforter et développer l'emploi : mise en place, en lien avec Vallée Sud-Grand Paris, des Forums d'emplois et d'insertion ; soutien des démarches de rassemblement des travailleurs indépendants et autonomes pour faciliter leurs protections collectives (mutualisations, protection sociale...) ; soutien à la Bourse du travail, outil pour les syndicats de défense des salariés, lieu de démocratie et d'éducation populaire.

En créant une délégation spécifique à l'artisanat, nous voulons mettre en lumière et soutenir l'importance de la fabrication au sein de l'environnement local, et plus généralement dans le système économique, contrebalançant le poids grandissant de la finance. Les artisan·es sont nombreuses·eux sur notre commune. Avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, nous continuerons le travail de mise en réseau pour mieux ancrer leurs activités et les pérenniser. Nous renforcerons le rayonnement de la Tréso, tiers-lieu artisanal, et multiplierons les occupations temporaires de lieux vacants favorisant l'activité artisanale.

L'économie sociale et solidaire (ESS) comme l'économie circulaire représentent des alternatives puissantes permettant de placer l'humain et la planète au premier plan. Nous voulons faire de Malakoff une ville phare de l'ESS et continuer d'encourager toutes les initiatives existantes. Nous nous appuierons sur le mois de l'ESS pour en faire chaque année un rendez-vous incontournable des acteurs et des projets qui rayonnent dans la ville et au-delà.

Notre priorité sera de renforcer la place et le rôle des structures et des lieux existants, notamment les sociétés coopératives (SCOP, SCIC) qui jouent un rôle important dans le changement de modèle. Nous poursuivrons l'accompagnement et le soutien des tiers-lieux pour les ancrer dans la ville, auprès des écoles, des associations, des partenaires. Enfin, nous accompagnerons la relocalisation de la Ressourcerie, lieu d'innovation sociale et environnementale, en cohérence avec les projets solidaires et associatifs.

En parallèle, les commerces jouent un rôle prépondérant dans la vie locale. Ils répondent à un ensemble de besoins des populations, de l'alimentaire aux biens et services. Ils constituent également des moteurs essentiels de développement local, d'animation des quartiers et de lien social. C'est pourquoi les communes ont conservé la primauté dans l'action publique en direction des commerces.

Malakoff peut s'appuyer sur sa densité et sa mixité pour maintenir une vie commerciale riche et diversifiée. La principale difficulté repose alors sur les leviers existants pour une collectivité dans le soutien à l'initiative privée dont l'essentiel des règles et du fonctionnement lui échappe. Il s'agit avant tout, à partir d'une connaissance fine de l'écosystème commercial, des dynamiques locales et territoriales, d'accompagner les commerçants implantés ou souhaitant s'implanter dans la commune et de favoriser une exploitation diversifiée et justement répartie en évitant la vacance.

Ainsi le suivi et la gestion des locaux commerciaux sont des enjeux primordiaux. Nous nous appuyerons sur la commission commerce existante chargée de l'attribution des locaux vacants appartenant à la commune, tout en maintenant une veille sur les locaux privés. Un partenariat sera engagé pour l'élargir en incluant les locaux commerciaux des principaux bailleurs sociaux afin de garantir une meilleure répartition et cohérence des occupations commerciales à l'échelle de la commune.

En parallèle, nous poursuivrons notre soutien au commerce local par l'acquisition de locaux ou de baux commerciaux via la société d'économie mixte de Vallée Sud-Grand Paris. C'est un outil à la disposition de la puissance publique permettant d'activer le droit de préemption sur des locaux vides ou stratégiques dont les modalités d'application nécessitent un portage financier important. Nous voulons ainsi renforcer notre maîtrise de l'offre commerciale pour qu'elles répondent au mieux aux besoins des habitant-es et usager-es de la ville. Un travail particulier devra être mené avec l'EPFIF, aménageur public opérant pour la municipalité, afin d'anticiper les enjeux commerciaux dans les grands projets d'aménagement.

L'autre priorité du mandat concerne les marchés de proximité, situés sur les deux grandes places publiques (Nord et Sud). Ils représentent un apport considérable, complémentaire à l'offre et à l'animation commerciale. D'abord, le marché du centre-ville, qui bénéficie d'une halle couverte en cour de rénovation, est le symbole d'un cœur de ville. Il est l'un des plus fréquentés des Hauts-de-Seine. Sa gestion en délégation nécessite un dialogue permanent avec le délégataire et l'association des commerçants du marché en vue de son bon fonctionnement. Ensuite, le marché Barbusse, aujourd'hui limité, recèle un potentiel d'extension certain dans le cadre du projet d'aménagement urbain du quartier pour devenir un deuxième poumon d'une ville vivante et populaire. Dans le cadre des évolutions de ces places, un travail transversal devra être mené avec l'adjoint à l'aménagement et à l'espace public pour que les marchés conservent toute leur place et accroissent leur rayonnement.

L'aide économique aux commerces est aujourd'hui une prérogative des chambres consulaires, la CCI et la CMA, pour lesquels les acteurs économiques cotisent. Des conventions existent avec ces partenaires dédiés qu'il convient de renouveler pour renforcer encore l'action et la diffusion sur notre commune.

En complément du soutien financier aux commerces, qui n'est pas du ressort de la commune, nous voulons mieux accompagner les commerçant·es sur des domaines périphériques qui peuvent constituer des leviers importants de développement. Il s'agit notamment d'asseoir leur visibilité dans la ville et dans l'univers numérique. D'abord, les temps d'animations et de festivités annuels constituent des moments privilégiés de mise en lumière des commerces locaux que nous voulons renouveler.

Au-delà, nous réfléchissons à la mise en place d'une communication numérique dédiée à l'offre commerciale et de services. La consommation de production locale sera encouragée, avec notamment la réflexion autour de la création d'un label « Fabriqué à Malakoff ». De même, nous étudierons la création d'un label Vert des commerces qui s'engagent dans une démarche durable et éthique, la préoccupation environnementale étant une priorité des habitant·es et des consommateurs·rices.

Enfin, il existe une association des commerçant·es de Malakoff dont l'objectif est d'animer la vie commerciale locale. Comme toutes les associations, elle connaît une fragilité relative liée à ses ressources financières et humaines. Nous voulons mieux l'épauler pour qu'elle soit un relai important de nos actions et puissent bénéficier à l'ensemble des commerçant·es.